



*Liberté - Égalité - Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'EURE- ET- LOIR

**Arrêté n° 2015-07-10/66**

signé par Nicolas QUILLET,  
préfet d'Eure- et- Loir  
le 7 octobre 2015

28 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations -  
DDCSPP

Composition du Conseil citoyen des Bâtes

## **Composition du conseil citoyen des Bâtes**

**Le Préfet d'Eure et Loir  
Officier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2143-1

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le décret no 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu le "cadre de référence" des conseils citoyens

Vu la délibération n°2015-54/8.5 du 16 avril 2015 de la commune de Dreux

Sur proposition de la secrétaire générale,

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> : Désignation des membres du conseil citoyen

Sont désignés membres du conseil citoyen de la ville de Dreux QP 028006

Collège des habitants : 10 représentants titulaires

Membres titulaires volontaires :

- Madame ALLAIN Marie-Gabrielle, 14 /4 bd de l'Europe Dreux
- Monsieur BARBIER Philippe, 12 rue Albert Rio Dreux
- Monsieur FABRI Guy, 33 rue Jean Vilar Dreux
- Monsieur GUESSAR Abdellatif, 20 rue de la Fulda Dreux
- Monsieur JADDARI Chafai, 28A appt 8 Bd de l'Europe Dreux
- Madame JAOUIK Djamilia, 7 Bd de l'Europe App 22/41 Dreux
- Madame KEI'A Kandaïba, 26 A boulevard de l'Europe - Igt 11 Dreux
- Madame LE CLECH Josette, 11 place du Tibre Dreux
- Madame SAADOUD Mina, 10 rue Albert Rio Dreux
- Madame SABINO Eugénia, 1 rue du Val Gelé Dreux

Collège des acteurs locaux : 7 représentants titulaires

- Madame BARBE Hélène, Résidence Le Murger, Bât. Bourgogne B, Dreux
- Monsieur BEAULIEU Jean-Yves, 12 route du Vallon 28 500 Saint Gemme
- Monsieur BOURICH Amar, 2B rue Henri Barbusse Dreux
- Madame BORDEAU Khadi, Association la pirogue, Boulevard de l'Europe, Dreux
- Madame FERRIO, Pharmacie Centre commercial Boulevard de l'Europe, Dreux
- Monsieur MESLIN Gérard, 24 rue Henri Barbusse Dreux

### Article 2 : Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur, s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précisant son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

### Article 3 : Portage du conseil citoyen

Le conseil citoyen des Bâtes est porté par le CCAS de Dreux, personne morale représentée par Madame Michaëlle de La Giroday, vice présidente du CCAS.

La personne morale bénéficie des moyens alloués pour le conseil citoyen tels que prévus dans le contrat de ville. Elle prend en charge le fonctionnement du conseil citoyen en s'engageant à respecter les principes du cadre de référence, en particulier celui relatif à l'indépendance du conseil.

Le Préfet reconnaît à cette personne morale la qualité de structure porteuse du conseil citoyen.

### Article 4 : Renouvellement

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de remplacement des membres démissionnaires sont définies par les partenaires du contrat de ville et inscrites dans celui-ci. Il pourra être prévu le renouvellement, total ou partiel, des membres du conseil citoyen, à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant à trois ans, du contrat de ville.

**Article 5:**

La secrétaire générale de la préfecture d'Eure-et-Loir et le maire de la commune de Dreux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et qui s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Chartres, le 7 octobre 2015

  
Le Préfet,

Nicolas QUILLET